



09. Les sources

24H 24hdansuneredaction.com/wp-content/cache/wp-rocket/www.24hdansuneredaction.com/presse/9-les-sources/index.html_gzip



Pour bien renseigner les autres, il faut être bien renseigné soi-même. Le journaliste a besoin de sources fiables pour l'aider à faire le tri entre les vraies nouvelles et les fausses, et pour diffuser des informations véridiques. Mais le bon usage des sources exige des précautions et des procédures analogues à celles qui permettent l'identification des faits.

Il y a quatre sortes de sources :

1. Les sources institutionnelles. Ce sont toutes les sources détentrices d'une autorité publique: gouvernement, ministères, administrations, etc. Elles ont l'avantage d'être répertoriées, structurées, productrices de nouvelles officielles. **Il est indispensable que le journaliste possède, dans son carnet d'adresses, les coordonnées nominatives de toutes les personnes autorisées à s'exprimer** au nom de ces pouvoirs (porte-parole, attachés de presse, etc.). Dresser leur liste et les contacter dès leur entrée en fonctions, quand elles se sentent honorées d'être reconnues par la presse (lignes directes, adresses personnelles...).

2. Les sources intermédiaires. Ce sont toutes les sources détentrices d'une légitimité sociale : associations, organisations professionnelles, partis politiques, syndicats, etc. Elles ont l'avantage de fonctionner, souvent, comme des contre-pouvoirs pourvoyeurs de nouvelles officieuses. S'il prend le temps de **nouer des relations franches** avec ces alliés naturels le journaliste bénéficie de compléments d'information et d'éclairages précieux. Dresser la liste des interlocuteurs potentiels et les approcher pour les « apprivoiser ».

Une formule efficace : l'accréditation

Dans ses relations avec les sources institutionnelles et intermédiaires le journaliste a intérêt à clarifier son propre rôle. Vis-à-vis des sources institutionnelles, il peut le faire en sollicitant une accréditation officielle, pour lui-même ou pour ses collaborateurs. Tous les

pouvoirs publics et tous les corps sociaux préfèrent **disposer d'interlocuteurs identifiés** parmi les professionnels de la presse. Entrer dans ce jeu de rôles réciproques favorise les contacts quotidiens.

Lettre d'accréditation type : « Monsieur le Ministre, j'ai le plaisir de vous informer que, à dater de ce jour, soucieux d'améliorer encore davantage nos relations professionnelles avec vos services, nous confions à notre collaborateur A... R... le soin de porter une attention constante et particulière à toutes vos activités ministérielles dans le cadre de notre mission d'information au service de l'opinion publique... ».

Vis-à-vis des sources intermédiaires, le journaliste n'a, généralement, pas besoin d'accréditation. L'important est de nouer des **rapports de respect mutuels**, de convenir d'un mode de communication qui puisse garantir l'anonymat de la source, et de s'accorder avec elle sur la façon de traiter les informations fournies à l'insu des pouvoirs publics ou des autorités professionnelles.

3. Les sources personnelles. Ce sont les sources **discrètes**, voire **secrètes**, dont le journaliste bénéficie à l'intérieur des cercles de pouvoirs et des cercles professionnels. Il y parvient, par son travail et son éthique, en gagnant la confiance d'interlocuteurs en possession d'informations ignorées ou occultées. **Le journaliste ne révèle leur identité à personne, y compris à sa propre hiérarchie ; il est naturellement responsable de leurs apports.**

Sources institutionnelles + sources intermédiaires + sources personnelles = bon réseau d'informateurs.

4. Les sources occasionnelles. Ce sont les sources spontanées, les témoignages proposés ou sollicités au hasard des circonstances. **Précautions à prendre** : identifier la source, examiner ses motivations, approfondir ses indications, la faire parler au-delà de ce qu'elle veut dire, recouper ses déclarations auprès d'autres sources, indépendantes. En cas de doute, soumettre la question de l'opportunité de publier à réflexion collective et critique. **Se méfier des sources qui disent trop facilement des choses qu'on a envie d'entendre...**

Un rapport de forces à maîtriser

Entre le journaliste et sa source, quelle qu'elle soit, il y a toujours un rapport de forces. Il y a un « **dominant** » – celui qui donne le renseignement- et un « **dominé** »- celui qui a besoin du renseignement. D'un côté l'offre, de l'autre la demande... La gestion de ce rapport de forces réclame du **doigté** et du **savoir-faire**. Il y a toujours, chez une source, l'envie de retirer un profit -personnel ou professionnel- de la fourniture du renseignement ; il y a toujours, pour le journaliste, le risque d'être manipulé. La marge de manoeuvre est parfois étroite mais elle existe. C'est une question de conscience. **Ne pas être dupe.** Il y a un point d'équilibre à trouver.

Certains « renvois d'ascenseur » sont honorables, d'autres ne le sont pas. **Une source qui se fâche, c'est moins grave qu'un lecteur abusé...**



www.24hdansuneredaction.com